

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 93

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 Mars 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt (Logirem - opération Naturalys) : acquisition en VEFA de 49 logements (17 PLUS et 32 PLUS CD), 6, rue E. Miège et A. Einstein, 13013 Marseille

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
112.77**

PRESENTATION

La SA d'HLM LOGIREM sollicite le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 2.436.489 €

Cette garantie représente 45% d'un emprunt de 5.414.420,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe du présent rapport.

La demande concerne le secteur du logement social (acquisition VEFA de logements collectifs).

L'encours de la SA d'HLM LOGIREM, garanti par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône au 01/01/2017 s'élève à 29.935.574,63 €

Cet encours représente 2,5 % de l'encours des organismes HLM garanti par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, et 2,2 % de l'encours total garanti par la collectivité.

Chacune des garanties d'emprunt votée par la Commission permanente du Conseil départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt qui sera signée par l'organisme demandeur et le Département.

Est également joint au présent rapport le contrat de prêt signé par l'organisme HLM et l'organisme prêteur.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL